

Saint-Martin-d'Hères, 7 octobre 2025

Conseil d'Administration du 7 octobre 2025

Délibération n°CA-2025-36

Nature : Affaires pédagogiques

Objet : Approbation de la convention relative à la mutualisation des parcours de 4ème et 5ème année du diplôme conférant grade de master des Instituts d'études Politiques

Le Conseil d'Administration,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements, notamment son article 22,

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble voté par le conseil d'administration de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,

Considérant ce qui suit :

Les Instituts d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse, couramment appelés « Les Sciences Po de Région », ont renouvelé leur volonté unanime d'œuvrer pour développer et renforcer leurs relations de coopération et ont conclu, à cet effet, une convention de mutualisation « Des parcours de 4ème et 5ème années du diplôme conférant grade de Master des instituts d'études politiques d'Aix en Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse ».

Cette convention ayant une influence sur l'organisation générale des études à Sciences-Po Grenoble-UGA, il y a lieu de la soumettre pour approbation au Conseil d'Administration de l'établissement.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1ER : APPROUVE la convention de mutualisation « Des parcours de 4ème et 5ème années du diplôme conférant grade de Master des instituts d'études politiques d'Aix en Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse », annexée à la présente délibération.

ARTICLE 2 : DIT que la présente convention pourra être consultée au bureau de la Direction des Affaires juridiques de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble (1030 rue des Universités 38400 Saint-Martin d'Hères) aux jours et heures d'ouverture du bâtiment de l'Institut

Le résultat du vote est le suivant :

Résultat du vote :	
Nombre de présents :	17
Nombre de procurations :	04
Votes « Pour » :	21
Votes « Contre » :	00

Abstentions :	00
---------------	----

Conseil d'Administration

Jean-Luc Névache



Président du Conseil d'administration